

Communiqué de presse



Inauguration des Espaces sans tabac de Talence
en présence d'Emmanuel Sallaberry, Maire de Talence
et de Dominique Jaubert, président de la Ligue contre le Cancer Gironde

Vendredi 11 mars à 13h30 devant l'aire de jeux du parc Peixotto

Emmanuel SALLABERRY, Maire de Talence, et Dominique JAUBERT, président de la Ligue contre le Cancer Gironde, vous invitent à l'inauguration des « Espaces sans tabac », vendredi 11 mars à 13h30 devant l'aire de jeux du parc Peixotto.

Talence engagée dans la lutte contre le tabagisme et la réduction des déchets

Première cause de mortalité évitable en France, le tabagisme est responsable de plus de 73 000 décès chaque année dont 45 000 par cancer. Le tabac peut ainsi être la cause directe ou un facteur favorisant pour 17 localisations de cancers. La Ligue contre le Cancer mène et soutient des actions en faveur de la lutte contre le tabagisme en accompagnant les fumeurs qui le souhaitent à réfléchir à leur consommation et aller vers un arrêt du tabac, mais aussi en protégeant les non-fumeurs de l'exposition à la fumée de cigarettes. Cette action passe par le déploiement du label Espace sans tabac attribué aux municipalités qui s'engagent à mettre en place des espaces publics extérieurs sans tabac.

Des zones sans tabac dans les aires de jeux pour enfants

La Ville de Talence, en liaison avec la Ligue contre le Cancer Gironde, a ainsi lancé la création de zones sans tabac sur son territoire. Les premières zones concernées sont les parcs et les espaces de jeux dédiés aux enfants. Ces espaces ont été dotés d'une signalétique précise et devraient inciter les fumeurs potentiels à limiter leur consommation de cigarettes et la pollution générée par leurs mégots. Cette action s'inscrit dans le plan d'action « Zéro Plastique » afin de diminuer le rejet des filtres et fait aussi partie des actions continues de promotion de santé publique de la commune.

Les Espaces sans tabac contribuent à réduire l'initiation au tabagisme des jeunes, à encourager l'arrêt du tabac et à éliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment pour les enfants. D'autre part, ils permettent la mise en place d'espaces conviviaux et sains et contribuent à la préservation de l'environnement (mégots de cigarettes et incendies).

Désormais le tabac sera interdit dans les espaces labellisés (aires de jeux pour enfants, parcs), à la suite de la délibération du 13 décembre 2021. Il s'agit principalement d'espaces conviviaux accueillant des enfants.

Une signalétique spécifique a été installée dans les 17 parcs et squares de la Ville : esplanade du château de Thouars, butte de Thouars Rosa Parks, square Bel Air, clos Michelet, square Jean Boin, parc Colette, parc Peixotto, square Cauderès, square Pineau, parc du château des Arts, square Haut-Brion, square Albert Thomas, parc Triaire, square André Curvale, square Fehlmann.